

PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU

RÉUNION du 04 février 2022

Philippe LACAISSE

- Convocation : 28 janvier 2022
- Affichage : 28 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Bruno LEGER, Maire.

Nombre de membres élus en exercice : 15

Sont présents (13)

Messieurs : LÉGER Bruno, LACAISSE Philippe, LEROY Dominique, ANTONETTI Alexandre, LENGIN Kevin, GHELEIN Didier, CHARLIER Jean, RAGOT Christophe, BAGUESSE Loïc.

Mesdames : SANCTOT Julie, DEBRIX Mélanie, HARE Elise, ANGER Douce.

Absents excusés : CHABÉ Daniel et MONCHATRE Éric.

Secrétaire de séance : Philippe LACAISSE.

Ordre du jour

- **Approbation du compte rendu et procès-verbal du Conseil Municipal du 03/12/2021**
- **Informations :**
 - **Retour suite aux réunions « Petite Enfance ».**
 - **Retour suite aux réunions des Bassins Versants.**
- **Réflexions :**
 - **Entretien des espaces verts du cimetière.**
 - **Entretien de la voirie.**
- **Dates des prochaines réunions du conseil municipal et des commissions :**
 - **Compte administratif.**
 - **Budget primitif.**

Approbation du dernier compte-rendu de réunion :

Sans remarques, le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à la majorité des membres présents avec une abstention.

➤ **Informations :**

- **Retour suite aux réunions « Petite Enfance ».**

Les réunions prévues ayant été annulées, une nouvelle réunion va être reprogrammée.

Monsieur Léger indique qu'il faut séparer les thèmes de réflexions abordés en séparant le scolaire, la petite enfance, la jeunesse avec les centres aérés.

- **Retour suite aux réunions des Bassins Versants.**

Plusieurs réunions à l'automne pour des aménagements d'hydraulique douce ont eu lieu individuellement avec les agriculteurs concernés sur notre commune.

Le 29 novembre 2021 a eu lieu une réunion d'informations à Cailly avec les Elus de plusieurs communes des environs de Cailly.

Le syndicat des bassins versants a explicité la démarche entreprise afin d'élaborer des solutions de lutte contre les inondations de Cailly.

Il est prévu en janvier 2022 d'organiser des réunions individuelles dans chaque commune avec les Elus et les agriculteurs.

Le 13 janvier 2022 : une réunion communale à La Rue Saint Pierre a eu lieu en présence de Daniel Chabé, Didier Ghelein, Dominique Leroy, Douce et Vincent Anger.

Le bureau d'études a présenté sa méthodologie pour élaborer la définition des travaux à réaliser.

Un échange a eu lieu en salle, poursuivi par une visite sur le terrain.

Plusieurs travaux ont été proposés par les représentants de la commune :

- 1- Plaine au-dessus des bois Route de St Germain pour préserver le bas de la Côte à Cavée.
- 2- Au niveau de la station de pompage de l'eau à gauche et droite de la route D15 en descendant vers la D6 pour préserver Cailly.
- 3- Route de Buchy D6, dans la prairie de Monsieur Veremann.

En 2022, les études devraient aboutir en septembre octobre sur des propositions de travaux aux syndicats des bassins versants.

Ces travaux pourraient être réalisés en 2024.

• **Réflexions :**

- **Entretien des espaces verts du cimetière.**

Monsieur le Maire aborde la question de l'entretien du cimetière : continuer avec notre employé municipal ou faire appel à une entreprise ?

Douce Anger avait sollicité une entreprise. Il est prévu de revoir cette entreprise et d'affiner le devis, notamment qui fera quoi.

Pour information, le montant du devis s'élevait à 3 800.00 euros TTC, pour la période d'aout à novembre 2021.

- **Entretien de la voirie.**

Monsieur le Maire aborde la problématique de l'entretien des trottoirs Route de Cailly.

Philippe Lacaisse a déjà obtenu le devis d'une entreprise – GN Balayage – d'un montant de 267.00 euros HT du passage, pour 1.8 kms.

Il doit se renseigner auprès de deux autres entreprises pour obtenir d'autres devis.

Monsieur Léger est bien conscient que l'employé communal a de plus en plus de tâches à satisfaire, et qu'il faut donc penser à plusieurs hypothèses pour trouver une solution afin de le soulager, et interroge le Conseil.

Plusieurs idées sont données : une embauche à temps partiel ou une embauche via un contrat d'apprentissage. Cela permettrait aussi de prévoir l'avenir avec le départ en retraite de Monsieur Dournel.

Questions diverses :

- Informations sur les travaux du centre village :
 - L'abri bus a été changé (mais peinture déjà rayée au montage)
 - Banc sous l'abri bus : des devis sont arrivés pour un montant de 1 500.00 euros HT environ
 - Miroir pour la sortie des bus du parking : un devis de Via France est arrivé pour un montant de 620.00 euros HT.
 - Plantation de 3 arbres supplémentaires entre la salle des fêtes et l'école.
 - Aménagement des plates-bandes du parking de la salle des fêtes : l'entreprise Pépinière Dupuis a envoyé un devis de 700.00 euros HT.
- Notaire de Cailly : Monsieur Léger a eu un RDV le 31 janvier dernier pour signer les rétrocessions de terrains et servitude à la commune :
 - Impasse de la Plaine concernant les familles Petrel et Porjou : rétrocession de terrain pour l'agrandissement.
 - Impasse du Mesnil Godefroy concernant les familles Sanctot et Odinet : rétrocession de terrain pour la future aire de retournement.
 - Impasse du Mesnil Godefroy concernant la famille Sciarani : servitude pour la future aire de retournement.
- Le journal communal a été distribué le mardi 1^{er} février.
- Douce Anger attire l'attention des Conseillers sur l'organisation pour la tenue du bureau de vote des prochaines élections.
- Repas des Anciens : une date est à prévoir.
- Jean Charlier indique qu'il aurait été bien d'annoncer que les vœux du Maire n'auraient pas lieu en raison de la pandémie.

Par ailleurs il fait état du non-respect des trottoirs par les parents qui se stationnent dessus à la sortie de l'école. Cela cause des problèmes de sécurité pour ceux qui repartent à pieds.
- Dominique Leroy demande à Monsieur le Maire l'autorisation de brûler la haie qui se trouve sur le terrain qu'il loue à la commune.
- Mélanie Debrix demande si les jeux pour les enfants sont terminés depuis la dernière réunion du Conseil Municipal. Il lui est répondu que les jeux sont terminés, testés et utilisables.
- SDE76 : Philippe Lacaisse, responsable des travaux d'enfouissement et a demandé à Bruno Boutin, notre interlocuteur SDE, de voir l'accélération des passages en souterrain des câbles Telecom pour que les travaux du centre village puissent reprendre au plus vite.

- Prochaines réunions :

- Vendredi 11 mars à 20h30 : réunion de Conseil avec le vote du compte administratif.
- Jeudi 24 mars à 08h30 : réunion de la commission des finances.
- Vendredi 08 avril à 20h30 : réunion de Conseil avec le vote du budget primitif.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h30

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 11 mars à 20 h 30 dans la salle pluridisciplinaire.